

Entretien avec Pierre Dauvergne

le 9 octobre 2019

Pierre Dauvergne. – ...

Je suis arrivé à L'OREALM en mai 1969 et j'ai l'ai quitté fin 1973. Je suis parti pour deux raisons.

Nous étions en pleine élaboration du schéma et cela commençait à coincer dans l'équipe. Lucas Svajberic était le sage entre tous ; avec sa discrétion légendaire, il essayait de tirer les fils là où il le fallait. C'est le propre de la plupart des équipes interdisciplinaires qui vieillissent.

J'étais en tandem avec Claude Fabrizio, un type très fort.

Par ailleurs, il y avait l'attelage des sociologues et économistes, comme toujours sûrs de leurs chiffres et de leurs statistiques. Leur réel, sur la Loire moyenne, c'étaient les chiffres : ce n'était pas le terrain.

Pour moi, c'était le terrain, avec Claude Fabrizio, Lukas Svajberic évidemment, et le géographe Pierre Falaise.

Quand l'équipe s'est constituée, l'économiste Carlier était déjà arrivé. Cela s'est fait en six mois à peu près. Svajberic était déjà là. Tout le monde s'est un peu mis à nu ; nous nous sommes présentés.

Falaise avait à l'époque 40 ou 45 ans, était jeune retraité de l'armée de l'air (colonel ou lieutenant-colonel) ; il avait fait du renseignement en faisant des couvertures aériennes. C'était un « jeune géographe », qui avait eu sa thèse l'année précédente à la faculté de Nanterre, en 1968. Parmi les nombreux événements importants de 1968 à Nanterre, il y a eu sa soutenance de thèse. En effet, son sujet portait sur l'industrie de l'armement en France. Or, son jury comportait des militaires hauts gradés. Le jury a été pris d'assaut par des étudiants, qui souhaitaient protester contre cet envahissement militaire de la faculté. Le jury a été très malmené et Falaise a dégagé tout le monde grâce à ses connaissances et sa pratique du close-combat.

Il était le plus âgé de l'équipe ; nous avons donc très vite fraternisé et nous nous sommes progressivement mis au boulot.

Il y avait une division naturelle ou spontanée entre les étages : la direction était au premier et comme par hasard, les économistes et les sociologues étaient à côté pour influencer nos directeurs.

Les spatiaux, si je puis dire, étaient au niveau supérieur.

Nous étions sous la coupe du préfet de région, plus spécialement la mission régionale. L'ordonnateur des dépenses de L'OREALM était l'ingénieur général des Ponts et Chaussées, qui était le chef du Service régional de l'équipement. C'était un ingénieur, fin, humaniste, intelligent en fin de carrière.

J'ai connu les trois directeurs.

Le premier était Donatien de Sesmaisons, marquis de son état, maire de la commune de La Chapelle-sur-Erdre, près de Nantes, où il possédait le château familial. Il était ingénieur en chef des Eaux et forêts. Il avait en partie fait sa carrière en Afrique, à l'époque en France coloniale.

Il ne nous a peu apporté en tant que directeur. C'était plutôt le chef du Service régional de l'équipement qui nous suivait, mais de loin.

Nous avons eu de Sesmaisons pendant deux ans environ. François Lepape, urbaniste en chef de l'État, lui a succédé. Il était également peu présent au quotidien.

C'est dire que nous nous sommes formés progressivement entre nous au sein de l'équipe. Nous nous sommes forgés seuls notre doctrine, notre méthode de travail et notre programme. Cela se passait ainsi à l'époque, et c'était le cas un peu partout. C'était un incroyable moment de liberté. C'était inconfortable car nous n'avions pas d'assise ; nous ne bénéficions pas tellement de références non plus.

Une fois le livre blanc passé, Lepape est parti et est arrivé Eymard-Duvernay (géographe et économiste). Il n'était pas fonctionnaire, il venait du privé ; je crois qu'il était du gros bureau d'études BURGEAP, et il avait également travaillé en Afrique.

Nous nous défendions naturellement nous-mêmes avec la force de nos idées.

Je suis parti fin 1973, au moment où l'OREALM commençait à être critiqué par les élus de la région, qui disaient : « Il n'y en a que pour le Val de Loire ! Que faites-vous du reste de la région ? », sous-entendu le Berry, la Beauce, etc.

Par conséquent, l'OREALM a été transformé en OREAC pour s'intéresser à l'ensemble de la région Centre. Il y a eu à ce moment-là une sorte de fusion, dont je ne peux vous parler, entre l'équipe d'études de l'OREALM et le service d'études du Service régional de l'équipement.

Falaise est resté ; Svajberic est allé jusqu'au bout, jusqu'à sa retraite. C'était le témoignage unique jusqu'à cette dernière période — comme vous le savez, il est décédé en juin 2018.

À ce moment-là, j'ai été convoqué avec Claude Fabrizio par le chef de la mission régionale, Jacques Douffiagues. Il nous a fait comprendre que nous paralysions la bonne avancée du travail, et le fonctionnement de l'équipe d'études au moment où nous élaborions le schéma. Il fallait trouver un certain nombre d'options et d'hypothèses à pousser. Je ne me rappelle plus très bien sur quoi portait réellement notre débat, mais enfin cela bloquait dans les réunions ; le temps passait ; donc, le chef de la mission régionale nous a dit : « Écoutez, nous sommes attendus à Paris, le schéma a déjà deux ans de retard ; on vous demande de quitter l'OREALM ».

Cela s'est très bien passé, très cordialement avec Douffiagues, qui a d'ailleurs fait une carrière politique ensuite et qui était d'ailleurs plutôt quelqu'un de bien.

Le CNERP n'était pas encore mis en place, mais il y avait une mission de préfiguration qui était pilotée par l'Association Paysage, avec Perelman. Cette mission a consisté pour partie à réfléchir à la mise en place d'un cycle de formation au paysage et aménagement qui a été créé un an après.

J'étais toujours à l'OREALM, mais on m'a demandé d'assurer une mission d'appui technique au chef des Ateliers régionaux des sites et paysages qui venaient d'être mis en place par le ministère de l'Environnement. Au bout d'un an, on a eu les directeurs régionaux de l'environnement également.

J'avais donc le cul entre deux chaises, si je puis dire. Naturellement, je partais, de toute façon rejoindre le CNERP.

Cela a donc été une bagarre avec les économistes et le sociologue. Falaise et Lucas étaient neutres ; ils comprenaient bien nos positions et celles des autres également.

Je crois que certaines hypothèses de développement économique localisé à certains endroits ne nous allaient pas très bien. Elle ne pouvait pas favoriser à terme la mise en place du Métroloire. En effet, si le Métroloire ne pouvait pas desservir un véritable chapelet de villes, cela allait d'Orléans à Blois et à Tours, point !

Par ailleurs, il y avait le grignotage que nous pressentions sur les fameuses coulées vertes.

Il serait bon d'avoir d'autres témoignages. Cela dit, il y a deux moments importants dans ma vie professionnelle. D'ailleurs, c'était la période du STCAU, de l'Association Paysage, de l'OREALM, de mes enseignements à la SPAJ de l'ENSH, du CNERP et tout ça tenait dans un mouchoir de poche.

Puis il y a eu ma dernière activité, en Val-de-Marne. C'était aussi extraordinaire, surtout durant les 10 premières années, où j'étais dans le faire. Je suis ensuite devenu un gestionnaire. C'est toujours la même chose : quand on se fait remarquer, on vous bombarde à des niveaux supérieurs ; j'ai donc terminé en tant qu'adjoint du directeur général adjoint, chargé des services techniques du département. En l'occurrence, il n'est plus question d'être dans le faire, mais plutôt de créer des conditions pour que d'autres fassent le mieux possible. J'avais tout de même 850 personnes à gérer, dont un tiers d'administratifs, le reste étant exclusivement composé de techniciens et d'ingénieurs : c'était lourd.

Nous allons peut-être parler de l'OREALM. Vous qui avez déjà travaillé sur le sujet, avez-vous des vérifications à faire, des compléments à apporter ?

Denis Delbaere. – Oui, de nombreuses questions émergent.

Frédéric Pousin. – Nous souhaitons en savoir un peu plus sur certains points.

Vous évoquiez par exemple le métro à travers l'aérotrain.

Pierre Dauvergne. – Non. Le Métroloire c'était autre chose.

Lucas était passionné par l'aérotrain. L'ingénieur Bertin l'avait conçu. Ses prototypes existent d'ailleurs toujours en Essonne. Il a eu l'accord de la DATAR pour construire un tronçon expérimental dans la Beauce. J'avais moi-même dit que le rail de béton constituait un élément actuel du patrimoine du Val de Loire — on le voit de loin : c'est magnifique.

Il a fait ses essais ; cela marchait plutôt bien ; la DATAR n'a pas donné suite pour je ne sais quelle raison. Je crois que le projet a notamment été attaqué par les responsables de la SNCF, qui voyaient d'un mauvais œil une technologie qui risquait de les concurrencer et de mettre le bazar dans leurs lignes du Val de Loire. Surtout, l'État n'a pas persisté et mis les moyens financiers pour y aller.

Dans le même temps, nous avançons cette idée de desserte cadencée du Val de Loire qu'on pouvait appeler le Métroloire : c'était un métro qui s'arrêtait fréquemment entre les petites villes, les villes moyennes et les grandes villes. Je crois d'ailleurs que l'aérotrain n'aurait pas pu être fait pour cela en raison de la distance entre les stations.

Denis Delbaere. – Oui, c'est ce que Jean-Pierre Saurin nous a expliqué.

Frédéric Pousin. – Serge Thibault nous avait dit que l'aérotrain était pensé comme une sorte d'infrastructure moderniste qui ne devait desservir qu'un point entre Orléans et Tours. Par conséquent, la Métropole Jardin passait dessous. Selon lui, si l'aérotrain n'a pas été construit, c'est entre autres parce que l'État ne souhaitait pas que la région parisienne soit trop facilement reliée à Orléans et qu'Orléans devienne ainsi une banlieue de Paris.

Pierre Dauvergne. – D'une part, et d'autre part avec une croissance énorme au détriment des autres villes qu'étaient Blois et Tours.

Frédéric Pousin. – Nous avons moins parlé de cette idée de desserte cadencée. Michèle Delaigue a évoqué le système de desserte prévu qui s'arrêtait en plusieurs endroits.

Denis Delbaere. – Sur chaque segment de la Métropole Jardin.

Frédéric Pousin. – J'avais cru comprendre que ce projet de desserte locale n'était pas forcément souhaitable parce qu'elle aurait encouragé une urbanisation continue et diffuse, ce que ne voulait pas la Métropole Jardin.

Comment ce projet se présentait-il ?

Pierre Dauvergne. – C'est moi qui ai déclenché cette affaire. J'avais fait un schéma qui a été repris ensuite. Cela ne s'appelait pas la Métropole Jardin. C'était le système de « discontinuités coupures vertes ». Il y avait l'axe ; il y avait Tours, Orléans, Blois et un certain nombre de petites villes — je peux retrouver le dessin. Dans les interstices, il y avait les séquences vertes, les coupures vertes. Cela constituait le schéma idéal dessiné par Lucas.

Par ailleurs, il y avait le schéma tendanciel, qui était ce que vous venez de dire. Cela grossissait partout mais cela faisait tache d'huile et on arrivait à la zone linéaire continue, qui était ce que nous ne voulions pas, nous. Il fallait faire partager cette affaire !

Cela n'excluait pas un développement des petites villes, au contraire. Il fallait simplement tenir les coupures vertes. C'est là que se trouve le gros pari ; nous avons commencé à travailler sur les problèmes d'agriculture avec Falaise et son travail important. Comment tenir économiquement ces zones à dominante agricole ?

Denis Delbaere. – Avant d'aborder le sujet très important de l'agriculture, je continue de trouver le schéma assez ambigu. En effet, on peut l'interpréter de deux manières. J'ai l'impression d'avoir entendu deux sons de cloche.

Premièrement : il faut améliorer la desserte infrastructurelle linéaire de manière à ce que l'ensemble des pôles puisse se développer et qu'on aille vers une sorte de répartition relativement homogène et discontinue de l'urbain le long de la Loire.

Deuxièmement : une autre approche qui est celle dont j'ai davantage entendu parler pendant le séminaire, qui consistait à améliorer la desserte des pôles urbains principaux (Orléans, Blois, Tours) et par conséquent booster le développement de ces villes, ce qui se traduira par contrecoup sur le développement des petits pôles urbains intermédiaires.

Pierre Dauvergne. – Les deux me conviennent.

Denis Delbaere. – N'y avait-il pas d'option entre les deux ? Les deux étaient possibles.

Pierre Dauvergne. – Les deux ne s'excluent pas.

Denis Delbaere. – C'est très intéressant car cela veut dire que la production du schéma donne une sorte d'orientation générale vers laquelle on peut tendre par le biais de stratégies très différentes. On a une sorte de plasticité de la proposition.

Pierre Dauvergne. – L'angle d'attaque dans le temps n'est pas le même.

Frédéric Pousin. – Quand vous produisiez ce schéma, l'idée était-elle de produire quelque chose d'opérateur ou s'agissait-il d'un élément à partir duquel allait s'enclencher des discussions et des réflexions ?

Pierre Dauvergne. – C'était pour moi un projet : il fallait tendre vers cela.

Frédéric Pousin. – Il était donc opérationnel.

Pierre Dauvergne. – Oui, il fallait tendre vers cela. Pour y tendre, que faut-il faire, et dans quel ordre ?

(Pierre Dauvergne compulse des documents.)

Voilà mes croquis, bien sûr mis au propre.

Cela est existant ; cela est ce qu'il ne faut pas faire : c'est du tendancier à terme. Pour éviter cela, voilà ce que j'avais proposé. Cela veut dire que les pôles importants pouvaient grossir fortement et éventuellement avaler une petite ville qui était à côté. Il pouvait s'agir d'une symbiose entre deux villes.

Cela est une autre image.

Cela est ce que Lucas a fait.

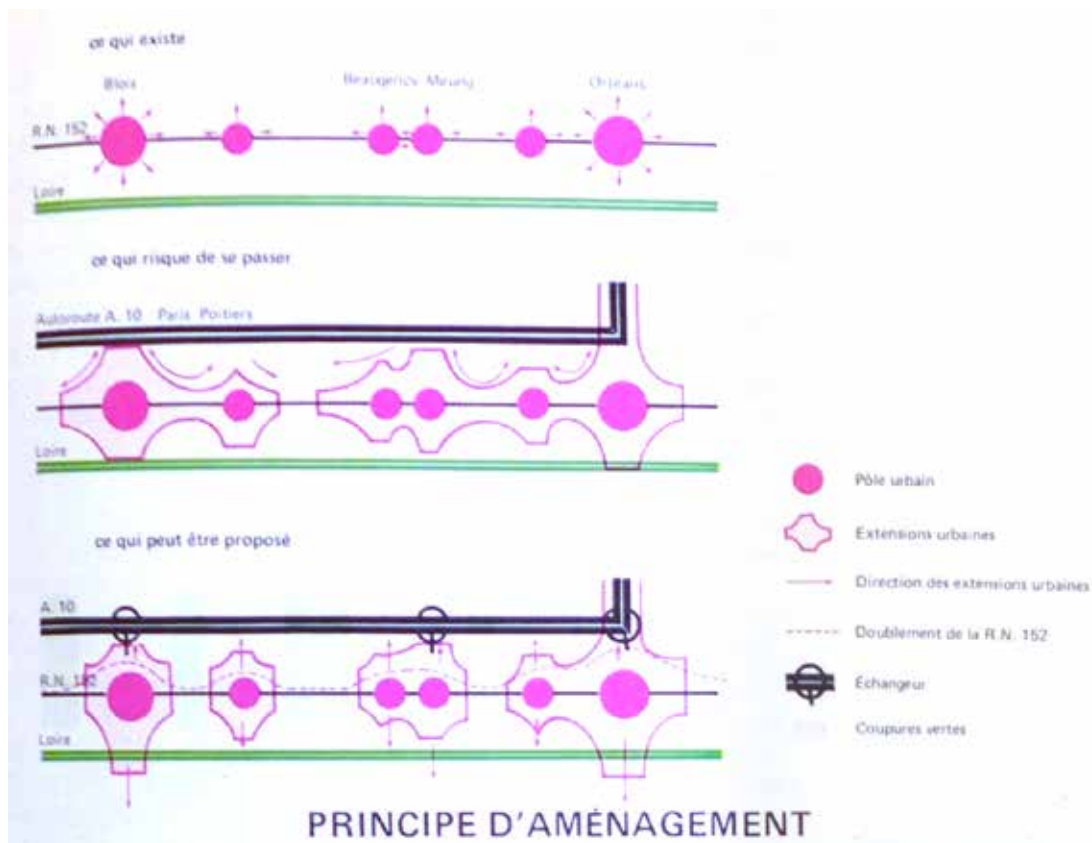
Cela est le tendancier si on laisse faire.

C'est après que cela est devenu la Métropole Jardin. Un article est signé de Svajberic et Aubry. Voir l'article « Une « métropole-jardin » pour la Loire moyenne » - Cahier N°3 d'avril 1973). Cela est venu en discussion au sein de l'équipe au bout d'un moment. En effet, le mot de métropole n'était pas neutre. Faire du Val de Loire une métropole était une révolution dans l'esprit de la région.

Frédéric Pousin. – J'ai une deuxième question qui vous concerne directement, que vous avez abordée dans votre récit visant à reconstituer la chronologie des faits. Vous pensiez les différents cahiers que vous avez produits dans le cadre de cet OREALM comme des documents pour diffuser la thématique du paysage dans le public. Michèle Delaigue nous expliquait qu'ils étaient vendus dans les gares et étaient conçus pour être largement diffusés.

À ce moment-là, pensiez-vous cette implication des populations dans l'aménagement et dans une réflexion autour de l'aménagement dans un mode plutôt militant qui consiste à s'adresser à la population, à trouver des moyens d'entrer en contact, ou la pensiez-vous de manière un peu plus stratégique en termes de différents types d'acteurs qu'on cherche à impliquer dans un dispositif plus raisonné et rationnel ?

En gros, ces petits fascicules étaient-ils des outils de militantisme ou s'agissait-il déjà de vecteurs de communication ? Cela entraînait-il dans une sorte de politique de communication ?



Pierre Dauvergne. – Avant de répondre directement à votre question, il me paraît nécessaire de faire un détour pour évoquer notre contexte de travail, et ce qu’il devait impliquer.

Quand je suis arrivé. C’était le 1^{er} mai 1969. 68 était passé, mais ce n’était pas loin. J’emménage à Orléans ; le premier lundi devait être le 2 ou le 3 mai.

Le premier contact avec le chef du service régional est le suivant : « Les fêtes de Jeanne d’Arc ont lieu dans quatre ou cinq jours ; je vous invite à participer au défilé ». Nous tombons des nues ! Je ne savais pas ce qu’étaient les fêtes de Jeanne d’Arc. Nous nous renseignons et apprenons que le fait d’être dans le défilé revient à être dans la partie où toutes les administrations sont rassemblées et défilent derrière le préfet et l’église. C’est-à-dire que l’on a la bannière, l’archevêque ou le cardinal d’Orléans avec le cheval en tête et la pucelle choisie par les grandes familles beauceronnes après vérification que la pucelle était bien pucelle. Authentique ! 1969 !

Nous étions tellement sidérés que nous n’avons pas très bien compris tout ce qui se passait. L’équipe ne s’est pas rendue au défilé. Nous étions évidemment plutôt contre cela et nous n’y avons pas mis les pieds.

Donc, premier choc : nous sommes là pour aménager et développer une région à long terme, changer une région, et nous sommes en plein archaïsme.

Quinze jours après, la rumeur d’Orléans se déclenche. Edgar Morin en a fait un ouvrage (je l’ai indiqué dans les repères documentaires). Tout d’un coup, une rumeur naît. Des filles disparaissaient à Orléans, dans les caves souterraines, magnifiques, moyenâgeuses, et qui étaient des caves où des marchands de vêtements situés au-dessus vendaient des vêtements. Il s’agissait de marchands juifs pour la plupart qui étaient arrivés récemment, lors des années précédentes, de Paris. C’était donc une colonisation qui n’était pas bien reçue.

Et il y a eu ce fait inventé : les filles disparaissaient dans les caves. On est allé jusqu’à dire que des souterrains partaient des caves pour aller jusqu’aux quais de Loire où se trouvaient de petits sous-marins qui emmenaient les filles pour les traîner en Sologne et les envoyer je ne sais où pour les prostituer.

Résultat : pendant deux à trois semaines, les filles n’allaient plus au collège et au lycée ; certaines s’y rendaient sous la garde de leurs parents ; surveillance policière partout ; le maire d’Orléans, Secrétain, qui possédait La République du Centre, a déversé à gogo des articles — il était normal qu’il fasse de l’information —, ce qui n’a fait qu’amplifier le phénomène.

Nous nous sommes dit : comment ça se fait ? On a Jeanne d'Arc d'un côté et la rumeur d'Orléans de l'autre... mais qu'est-ce qu'on fait là-dedans ?!

Par ailleurs, nous constatons qu'à Orléans, passé 19 h, il n'y a plus un chat dans les rues et pas un seul restaurant ouvert — cela a changé. Par contre, il fallait participer aux soirées avec les médecins, le sous-préfet, jouer au bridge, etc.

Maintenant, je réponds à votre question :

C'est à ce moment-là que nous nous sommes dit que l'idée de faire un schéma n'était pas gagnée. Il faut savoir par ailleurs que la longueur de notre territoire était très étendue, qu'il y avait une population importante, que trois départements étaient concernés, je ne sais combien de communes... un mille feuilles administratif. Comment pouvions-nous travailler avec ces nombreux responsables ? Nous ne le pouvions pas.

Là est née cette idée de faire ces cahiers, qui ne concernaient pas seulement le paysage, mais tous les domaines traités par l'équipe. Nous avons donc décidé de faire ces cahiers à une fréquence assez élevée car il y en avait au moins deux par an. Chaque cahier comportait un thème dominant et des sous-thèmes. Le but était de saisir le milieu local et régional de nos idées.

Il s'agissait d'abord d'informer de l'avancement de nos travaux. Nous livrions donc des résultats sectoriels, par exemple des analyses sur la population, l'emploi, etc.

Nous évoquions également d'autres thèmes comme le paysage ; nous essayions d'expliquer dans quels paysages ils étaient, que cela était perçu par d'autres plus que par eux (paysage vu/paysage vécu). C'était notre mission par rapport à la mise en valeur touristique : cela était évidemment ciblé.

Cela a commencé par les éléments pour un livre blanc. Avant de livrer un livre blanc ficelé, nous avons fait une étape. C'était vraiment voulu pour apprivoiser progressivement la région à nos idées et déclencher en retour des réactions. Nous pensions qu'il était bénéfique de procéder ainsi.

En l'occurrence, j'ai diffusé les résultats d'un an d'approche de la région sur le thème des paysages. J'ai fait cela seul au cours de la première année. J'ai parcouru la région en long et en large avec Claude Fabrizio en particulier. Beaucoup de terrain ; beaucoup de photos. J'ai laissé beaucoup de photos aux archives mais d'autres ont disparu.

Au bout d'un moment, j'ai couché sur le papier ce que je voyais. Cela sera détaillé dans le texte que je suis en train de rédiger, c'est-à-dire l'approche méthodologique utilisée, ce qui n'apparaît pas dans les documents que j'ai là.

J'ai donc distingué à grands coups de serpe les principaux paysages. J'ai surtout illustré ma légende par ces photos. Alors ça, je peux vous dire que j'ai fait un tabac avec ça ! Les responsables de la région, les administrations... le public, je ne sais pas... ça, ce n'était tout de même pas grand public... mais j'ai tout de même sorti quelques photos types des paysages que j'avais légendés.

Vous avez notamment les paysages de coulisses. Quand vous circulez dans le Val de Loire, vous voyez défiler à côté de vous les troncs des peupliers ; il y a plusieurs masses de peupliers dans l'épaisseur, ce qui fait qu'en parcourant le vals, se succèdent ces rideaux d'arbres qui le rythment, comme des décors de théâtre. Cela a interloqué, questionné, et au final, intéressé, voir moqué.

Denis Delbaere. – Pourquoi ?

Pierre Dauvergne. – Je ne sais pas... les coulisses... on est au théâtre... ce n'est pas très sérieux tout ça.

Denis Delbaere. – Il s'agissait des termes employés.

Pierre Dauvergne. – Oui, mais enfin, j'ai gagné : cela a frappé ! D'ailleurs, quelques professionnels du paysage avaient un peu repris cela à l'époque.

Cela a été le premier acte.

Le Val de Loire est un paysage extrêmement végétal ; c'est tout le lit majeur de la Loire avec ses alluvions riches : la végétation y a une croissance phénoménale. À la moindre déprise agricole, cela crache de tous côtés.

Nous avons l'interdiction de mettre les pieds sur le rebord de la Sologne car c'était une chasse privée.

Au nord, nous avons la Beauce, qui n'était pas considéré comme un paysage, « c'est plat ». La Beauce, ce n'est pas si plat que cela : Saurin l'a très bien mis en évidence dans ses cartes.

Ensuite, il y a eu le livre blanc. J'ai senti petit à petit qu'il y avait un certain nombre de sujets sectoriels dont il fallait parler. C'est à ce moment-là qu'est née cette série d'articles thématiques (les coteaux, le Val de Loire) pour lesquels Saurin a trouvé la technique de présentation sous forme de croquis ; nous avons volontairement généralisé cela. Si nous avons fait la même chose bien dessinée, représentée, réelle (en 3D) comme on le ferait aujourd'hui, cela ne marche pas forcément. Alors qu'en l'occurrence, on force le trait ou on rend le trait sympathique, sensible, poétique, presque humoristique, mais pas trop, et les gens rentrent dedans.

Nous avons été les seuls à faire cela. C'est dans le domaine du paysage que nous avons fait ces simulations, ces espèces de scénarios.

Alexandre Callens. – Cela était-il décliné pour chacun des cahiers ?

Pierre Dauvergne. – Presque chacun. Nous n'avons pas fait le tour de la question mais nous avons choisi les thèmes qui étaient les plus critiques, sur lesquels il nous fallait alerter et faire passer des idées. Il s'agissait notamment de l'urbanisation des coteaux Cahier N°8 - 500 km de coteaux pour quoi faire ? L'agriculture perdait pied sur ces coteaux ; il s'agissait de petits parcelles d'anciennes vignes qui partaient en friche. Certaines parties étaient encore relativement protégées car elles étaient sous-minées par les anciennes carrières de tuffeau, mais on commençait à voir apparaître des pavillons en crête. D'ailleurs, un comité de défense de ceux qui avaient fait cela a été constitué dans la région de Blois, et ce, pour protester contre ceux qui faisaient la même chose sur la rive d'en face ! Ils disaient que les autres dégradaient le paysage : c'était assez truculent.

Également l'occupation des 450 km de vallées – Cahier N°9 de juin 1973, et, la Loire et ses îles – Cahier N° 10 de décembre 1973.

Pour en revenir à la question, oui, ces cahiers étaient une action volontaire de communication, de sensibilisation à un certain nombre de thèmes et en même temps, la diffusion au fur et à mesure de notre travail qui préparait les études plus larges du schéma.

Denis Delbaere. – Cette diffusion était-elle majoritairement destinée au cadre institutionnel ?

Pierre Dauvergne. – Oui, il s'agissait des grands acteurs de la région (associations, administrations, élus).

Denis Delbaere. – Selon Michèle Delaigue, ces documents étaient mis en vente en gare ; c'était pour tous publics ; c'était comme s'il y avait une volonté d'engager une action presque culturelle sur le paysage, une insémination beaucoup plus...

Pierre Dauvergne. – Il y a eu une tentative sur plusieurs numéros. Face au peu de succès cette diffusion a été arrêtée.

Denis Delbaere. – Indépendamment des quelques réactions quant au terme de paysage de coulisses, as-tu rétrospectivement le sentiment que cette action de communication a porté ses fruits et que vous avez réellement réussi à faire bouger les lignes sur un certain nombre de sujets ?

Pierre Dauvergne. – Je n'ai pas d'éléments d'évaluation pour être capable de dire cela. Je dirai que ce sont des idées qui ont été reprises ensuite dans le livre blanc. Il y a eu débat. Je commençais à partir. Cela a forcément pesé.

Svajberic avait mené une action contre l'urbanisme et l'architecture développés par Royer, maire de Tours. Il a écrit un article et a aussi dessiné de petits croquis des tours commandées par Royer, surmontées par leur petit chapeau d'ardoise. Il faisait là une gentille caricature, juste ce qu'il fallait, pas plus — d'ailleurs, on ne l'aurait pas laissé passer au niveau de la direction.

Je pense que les responsables concernés ont fait quelque chose de toutes les études d'ordre statistique sur l'emploi, l'économie, le patrimoine monumental, l'hôtellerie, mais je ne sais pas quoi. Il faudrait relire le schéma qui a été publié.

L'hôtellerie participe à l'image de la région. Claude Fabrizio avait rencontré les responsables du tourisme en Val de Loire pour leur dire : « Si vous voulez développer le Val de Loire en termes touristiques, il faut vous lancer dans des hébergements plus importants et plus modernes ». Un des responsables lui a répondu : « Pourquoi voulez-vous que ce soit moderne ? Les Américains viennent chez moi parce que j'ai des robinets avec de la porcelaine ». C'était évidemment décourageant !

Il est vrai qu'actuellement, il y a très peu de charters qui partent en car en Val de Loire pour y être logés.

Je trouve que ce que nous avons fait est exemplaire. En tout cas, on nous a laissés continuer de le faire. Cela s'est arrêté au moment de la création de l'OREAC et de la publication du schéma. On a alors changé de dimension.

Denis Delbaere. – Nous nous sommes promenés dans ce qu'est aujourd'hui la Métropole Jardin. Nous avons été très frappés par la présence de grandes zones d'activité sur l'itinéraire de train entre Tours et Orléans, mis à part une interruption au niveau de Blois et Chambord.

Nous avons observé un certain nombre de zones d'activité d'un peu plus près, lesquelles semblent avoir été dotées d'un cahier des charges assez exigeant en matière d'aménagement des espaces extérieurs, des espaces verts et des espaces publics.

Pierre Dauvergne. – De quels secteurs s'agit-il ?

Denis Delbaere. – Nous avons fait le secteur de Beaugency et de Meung-sur-Loire. À la lisière de Meung, on a d'énormes zones d'activité, ainsi qu'à l'approche de Beaugency. Cela se développe perpendiculairement à la voie ferrée ; on a l'autoroute au nord, la voie ferrée au milieu, la route nationale. On a donc une espèce de fusion à l'intérieur de laquelle ces zones d'activité se sont développées naturellement comme des sortes de barreaux transversaux.

Il est donc évidemment très tentant, quand on adopte une lecture formelle du schéma, de se demander si ces éléments-là ne se sont pas intercalés à l'intérieur du schéma de la Métropole Jardin. Ont-ils été pensés comme tels à un moment donné ? Y a-t-il une intention spécifique ?

Pierre Dauvergne. – Nous avons dit qu'il fallait développer dans le sens transversal et qu'on ait les coupures vertes à côté. C'était une intention générale et floue. Alors, là, peut-être que cela est passé dans les documents de planification et a été traduit à ce moment-là. Je n'en sais rien car je n'étais plus là.

Au passage, l'autoroute n'existait pas encore. J'avais aussi fait cela, c'était aussi de la pédagogie, qui date de décembre 1970, soit un an et demi après mon arrivée. Cela s'intitule « Le paysage quotidien ». Je voulais faire la démonstration que sur un axe très fréquenté par les étrangers, le tourisme dit international, il fallait faire attention à ce qui se passait le long de cette route, sans penser évidemment l'autoroute.

Sur cet itinéraire de 20 km, j'avais ma magnéto, je décrivais ce que je voyais et avec mon appareil photo, à travers le pare-brise — je ne le souhaiterais plus aujourd'hui, quoique... —, je photographiais les éléments qui me paraissaient significatifs. J'ai fait ma description de l'itinéraire.

J'ai ensuite pris trois collègues — il se trouve que ce sont des femmes — qui habitaient dans ce coin-là et qui empruntaient l'itinéraire matin et soir. Je leur ai demandé de me décrire de mémoire ce qu'elles voyaient, ce qui était important, etc.

J'avais donc ce chapitre : « Le paysage vu par les résidents ». Avant, c'était par moi, « vu par le spécialiste ».

En 1970, Kevin Lynch avait publié il y a peu de temps L'image de la cité. J'avais dégotté en librairie, aux PUF, un bouquin extraordinaire de Jean Pailhous, qui était la perception du chauffeur de taxi en ville. Comment un chauffeur de taxi se repère-t-il dans une ville comme Paris par exemple ? Comment retrouve-t-il ses itinéraires ? Si un client nous demande d'aller à tel endroit, comment, mentalement, construit-il son itinéraire ? Éventuellement, comment module-t-il son itinéraire selon l'heure ? C'était lumineux car au-delà du chauffeur de taxi, on parlait tout simplement de la perception de l'espace, mais en fonction d'un projet.

Denis Delbaere. – C'est exactement le protocole que nous avons reconduit pendant le séminaire, mais le long du train. Nous avons pris le train avec Véronique et Hervé Davodeau, géographe. Nous étions chacun

assis d'un côté du train ; nous regardions le paysage et nous le relevions, moi en dessinant, et lui en le photographiant de manière systématique. Ce n'est d'ailleurs pas de tout repos car cela va relativement vite ! Cela fait beaucoup de dessins. Véronique situait cela sur la carte.

Pierre Dauvergne. – J'étais en Val de Loire fin août dernier, en Touraine. Des zones n'ont visiblement pas bougé, n'ont pas été atteintes par un développement fort. Par contre, le paysage se comble par la végétation. L'agriculture y est peu dynamique et c'est ce qui m'a frappé : le paysage se remplit, se ferme.

Frédéric Pousin. – En même temps, les crêtes de coteaux, c'est terrible, par exemple ce qui se passe derrière Montlouis.

Pierre Dauvergne. – C'est à la confluence de la Loire et du Cher.

Frédéric Pousin. – C'est une urbanisation continue, c'est terrible.

Pierre Dauvergne. – J'avais esquissé un plan de paysage pour le POS de Vineuil. Vineuil est immédiatement en face du débouché d'une voie depuis un nouveau pont de Blois. La DDE a eu l'intelligence de faire un POS. Mais cela a complètement explosé. Quand je pense aux fameuses asperges de Vineuil, dont on disait à l'époque qu'il s'agissait des meilleures de France... il n'y a plus d'asperges depuis longtemps ! !

Frédéric Pousin. – Nous sommes allés faire du terrain à Rochecorbon. Jean-Pierre Saurin avait-il été associé au POS de Rochecorbon ?

Pierre Dauvergne. – Non, je l'ai fait avec Jean-Claude Drouin.

Frédéric Pousin. – Pour le coup, on voit les résultats de la coupure verte ; elle s'est maintenue. Quelques lotissements se sont un peu développés en hauteur, mais le résultat est quand même intéressant. Le développement du cœur du village tient compte de la vallée.

Pierre Dauvergne. – Rochecorbon s'autoprotège aussi par sa population. Drouin y habitait : il était troglodyte. C'était très surveillé, mais tant mieux ! Si les propositions tiennent le coup, c'est qu'elles étaient raisonnables.

S'agissant toujours de la pédagogie des cahiers, j'ai poussé une autre idée qui n'était pas du tout dans les missions de l'OREALM et qu'on aurait d'ailleurs pu me reprocher de pousser. En effet, j'étais celui qui se promenait tout le temps dans l'équipe ! Je n'étais jamais là, paraît-il... je faisais des photos... je me promenais...

Au-delà de la sensibilisation par ça, je voulais sensibiliser par des exemples concrets sur le terrain. J'ai saisi opportunément les perches qu'on me tendait dans les services, ce qui prouve d'ailleurs que cela servait à quelque chose. Les cahiers plus les éléments pour le livre blanc, cela imprégnait tout de même dans les services. Quand un service avait tout à coup un souci à un endroit particulier où le paysage leur paraissait être un thème assez important, ils sont venus me voir.

C'est pour cela que j'ai fait cette esquisse de POS à Vineuil avec Jean-Pierre Saurin pour la DDE du Loir-et-Cher.

J'ai fait aussi cela avec Daniel Jarry pour, le PAR de Courtenay, dans le Loiret, avec la DDA du Loiret. Courtenay n'était pas loin d'un échangeur autoroutier. Il se déversait, par cet échangeur, des lotissements de bungalows de loisirs qui s'installaient dans les zones boisées, les clairières, avec des plans d'eau, etc.

Avec Drouin également, il y a eu l'élaboration du schéma des zones de discontinuité du SDAU de l'agglomération tourangelle auquel a collaboré Jean-Pierre Saurin et Svajberic .

Yves Dauge était maire de Saint-Germain-sur-Vienne, à la limite de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire, et président du syndicat intercommunal de la basse vallée de la Vienne. Dauge n'est évidemment pas n'importe qui. C'est un homme d'étude important en matière d'aménagement et d'urbanisme (ex directeur d'étude du fameux BERU). Il m'avait demandé de venir voir ce qu'on pouvait faire chez lui. C'était l'idée d'un POS intercommunal, une vision originale à l'époque. C'est là que je me trouvais fin septembre dernier : cela n'a pas trop bougé, mais l'agriculture dépérit.

Quand cela dépérit, il y a danger, car cela ne va pas dépérir comme ça longtemps. Vont venir se substituer des volontés de construction à des fins de lotir. Pour le moment, il y a un tel bâti traditionnel et magnifique en tuffeau, qui est plus ou moins non utilisé... tant qu'ils n'ont pas déjà rénové ce patrimoine pour y faire des gîtes, etc., cela ne bougera pas trop.

J'ai essayé de montrer comment notre expérience pouvait se traduire dans les services départementaux. Cela a été publié en partie dans le cahier 7. Cela a été publié dans la publication nationale, mais nous en parlerons après. C'était aussi pour montrer aux élus et aux services qui recevaient les cahiers qu'il était possible de décliner la démarche.

Frédéric Pousin. – Cette déclinaison de la démarche était-elle une initiative de votre part ?

Pierre Dauvergne. – Complètement, c'est-à-dire que j'ai répondu à des appels du pied. Dans mon rôle OREALM, j'aurais dû refuser. On ne m'a pas dit que j'outrepassais mes responsabilités ni que je perdais mon temps à faire cela au détriment du schéma. On aurait pu me le dire, mais cela n'a pas été le cas.

Frédéric Pousin. – Cela aurait pu être une décision de ceux qui supervisaient le schéma que de décider d'une déclinaison. Mais d'après ce que vous nous dites, la direction était tout de même un peu transparente.

Pierre Dauvergne. – On avait la confiance.

Frédéric Pousin. – Je vous parle de cela parce que concernant la MIACA, par exemple, c'était une décision de Biasini quand il a repris les choses en main. Il a pensé de manière stratégique la déclinaison des schémas vers un urbanisme plus opérationnel. D'ailleurs, cela s'est traduit par des changements de mains ; ce n'était pas forcément les mêmes personnes ; les équipes se recomposaient et après, les choses se discutaient ; certaines personnes restaient sur le terrain, mais en tous les cas, il me semble qu'il y avait une décision de la part de...

Pierre Dauvergne. – Il aurait d'abord fallu que je ne parte pas tout de suite fin 1973, que je reste plus longtemps pour essayer de faire cheminer cette démarche-là et aussi trouver de vrais relais dans l'administration. Parce que par exemple, pour Vineuil, j'ai fait un exercice avec un ingénieur chef du Groupe d'Etude et de Programmation (GEP) de la DDE du Loir et Cher. Mais une fois que c'est fait, ce n'est pas lui qui continuera car il aura d'autres choses à faire.

C'est là que je suis très critique sur les fameux paysagistes-conseils de l'État qui doivent deux jours par mois. C'est de la foutaise ! Il faudrait qu'ils soient beaucoup plus présents et qu'il y ait à la limite quelqu'un qui prenne vraiment en compte ce sujet dans la structure.

C'est important : ces cahiers et ces opportunités de terrain.

Frédéric Pousin. – La traduction dans l'opérationnel.

Pierre Dauvergne. – Je n'ai jamais demandé l'autorisation... ce n'est pas que je ne voulais pas demander l'autorisation, c'est que je n'y pensais même pas !

Alexandre Callens. – Comment construisiez-vous cette déclinaison ? Vous avez parcouru l'ensemble de ce territoire, réalisé des photographies et des plans à une certaine échelle, très large. Au moment où on vous tendait ces perches, à partir de votre vision globale, vous essayiez de la décliner et de réutiliser des matériaux d'analyse que vous avez déjà collectés.

Comment se faisait ce passage-là ? Étiez-vous dans l'optique suivante : on me tend une perche, donc je vais retourner sur ce terrain et décliner certaines choses pour arriver à une étude aboutie à présenter ? Ou étiez-vous plutôt dans une logique par laquelle vous réutilisez certains éléments pour un peu tâter le terrain localement, voir un peu comment les gens réagissaient et à partir de là, co-construire avec les premiers retours que vous auriez eus ?

Pierre Dauvergne. – Je reprends l'exemple très particulier de Vineuil, avec ce jeune TPE, chef du GEP, qui venait d'arriver. Il appelait au secours car il avait commencé son étude de POS et il avait un maire, en face de lui, qui ne comprenait pas l'intérêt de faire ce POS. Or, il y avait déjà les premiers signes d'organisation, de mitage de l'espace.

Il me demandait comment expliquer le fait que le mitage ne soit pas bien et comment lutter contre.

Je lui ai dit : « Puisqu'il est récalcitrant à tout, je vous propose de faire au moins une réunion sur le terrain avec le conseil municipal, que ce soit lui qui nous balade sur son territoire pour nous le montrer et qu'il nous dise éventuellement ce qui ne va pas, ce qui le chiffonne ».

Nous sommes partis ainsi et cela s'est remarquablement bien passé. Ils parlaient entre eux du terrain d'Untel... c'était évidemment plus ou moins des règlements de comptes, mais on a parlé de paysage sans en parler, finalement, entre eux.

Avec Jean-Pierre Saurin nous avons ensuite fait une restitution sous forme de cartes et j'ai commencé à nommer les lieux. J'ai là décliné ma démarche, qui devenait un peu systématique, peut-être trop d'ailleurs : les unités de paysage, les tendances d'urbanisation, la déprise agricole, etc., et on allait vers une esquisse de POS.

Je pense que nous sommes allés jusqu'à trois réunions : une réunion de terrain ; une deuxième réunion de terrain au cours de laquelle je leur faisais part de mon diagnostic, ce qui a d'ailleurs été un peu difficile ; une troisième réunion en salle, au cours de laquelle j'ai présenté une esquisse du POS qui a été reprise par le GEP après mon départ.

Quand j'ai livré ma perception, c'est là qu'on est rentré dans le vif du sujet de ce qu'était un paysage pour eux et pour moi. En effet, ils disaient : « Ce n'est pas beau... ce n'est pas bien... il faut changer cela... etc. » C'était un peu nerveux, mais c'était une façon d'accrocher le sujet avec ces gens-là, qui étaient très rustres : c'était en général de vieux paysans amers qui vivaient mal l'urbanisation sur leurs terrains et entre eux, certains vendaient évidemment leurs parcelles pour l'urbanisation.

Concernant Rochecorbon, je n'ai pas eu du tout de relations avec le maire. Drouin était omniprésent : c'était un peu le seigneur, donc je passais par lui. J'ai fait mon analyse comme d'habitude. Si vous regardez les documents, vous verrez que cela se déroule de la même façon, peut-être un peu trop mécanique.

Denis Delbaere. – Tu as aussi évoqué le PAR de Courtenay parmi les applications et traductions, avec Daniel Jarry. De quoi s'agit-il ?

Pierre Dauvergne. – Il s'agissait de ces lotissements de bungalows de loisirs. Il est intéressant d'en parler car cela rejoint les dessins ou scénarios tendanciels de Michèle Delaigue et de Jean Pierre Saurin.

Denis Delbaere. – Cela m'avait beaucoup interpellé : le mitage de la forêt.

Pierre Dauvergne. – C'était le canton de Courtenay, en 1972. Daniel Jarry a fait quatre paires de croquis, donc quatre morceaux de ce PAR de Courtenay, qui correspondaient à un certain nombre de communes.

Par exemple, ici, on a une zone à dominante forestière avec des anciennes carrières, en eau et quelques éléments d'habitat.

Il y avait donc des achats de vastes domaines pour faire des lotissements liés à l'eau et à la forêt. Cela n'est absolument pas réel, cela ne correspond à rien, mais c'était une simulation de ce que la campagne risquait de devenir si on ne faisait pas attention. L'échangeur de Courtenay était à quelques kilomètres.

Cela s'est passé dans une salle de réunion de je ne sais plus quelle mairie. Nous avons eu un démarrage très difficile parce qu'il y avait des problèmes d'électricité, de prise ou de rallonge. Nous avons bricolé pendant une demi-heure pour arriver à nous en sortir et passer cela en double projection : actuellement/demain.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes dans la salle, principalement des ruraux, des paysans, des gens concernés : ils étaient là ! Cela a été houleux. Moi, je suis pour que ce soit houleux ; sinon, il ne se passe rien et cela n'accroche pas. Les gens nous en voulaient, nous disaient : « Vous critiquez... C'est beaucoup trop forcé... Cela ne fera jamais comme cela... », et d'autres disaient : « Oh ! Si, si, si... d'ailleurs, toi, là, tu vas vendre ton terrain mais ils vont en faire quoi de ton terrain ? ». C'était donc très bien et la mayonnaise a pris. Je me suis ensuite retiré avec Daniel Jarry. La DDA a fait son PAR, mais je ne sais pas ce qu'il est devenu.

Toutefois, cela est la démarche ; idem : scénario tendanciel.

Denis Delbaere. – Sais-tu ce que cela a donné finalement ?

Pierre Dauvergne. – Non, je ne suis pas allé voir. J'ai eu tort, mais on ne peut pas tout faire.

Denis Delbaere. – Est-ce une tendance, chez toi, de ne pas aller voir ce que les choses deviennent ? En effet, il y a beaucoup de paysagistes qui...

Pierre Dauvergne. – ... qui font ça.

Denis Delbaere. – Cela m'a toujours surpris ; cela m'interpelle, quelque part. Ils ne se rendent finalement plus sur les lieux de leurs crimes.

Denis Delbaere. – Oui, il y a différents types d'argumentations. Il y en a aussi qui disent très humblement : « Je préfère ne pas savoir ».

(Rires.)

Pierre Dauvergne. – Non, je fais confiance aux autres. On lance le truc, mais bon... il est vrai que là, il aurait fallu suivre. C'était quelque chose sur 10 ans qu'il aurait fallu suivre.

Denis Delbaere. – Il suffit d'aller sur Google Earth et nous serons déjà renseignés : nous verrons déjà des choses.

Pierre Dauvergne. – Pour cela, il faut être un virtuose de l'informatique, ce qui n'est pas mon cas ! Je ne me suis mis à l'informatique qu'à partir du moment où j'étais en retraite, c'est-à-dire il y a une dizaine d'années — je bricole.

Quoi d'autre ? Je reviens à mon schéma. Cela est la synthèse de toutes les cartes au 1/100 000^e qu'a faites Georges Demouchy, portion par portion, sur la question des conflits dans les usages, et notamment par rapport à la perception du patrimoine et du paysage en Val de Loire.

Cette carte militait évidemment férocement pour que l'on fasse ça. Sinon, c'était ça ! (?). Il faut que j'explique cela ; je suis en train de le faire.

Frédéric Pousin. – C'est dans « Le paysage rural et régional ».

Pierre Dauvergne. – Vous retrouvez cela dans le livre blanc de la Métropole Jardin.

Ça, parlons-en aussi parce que c'est important. Georges Demouchy était au bureau d'études Paysa fondé par Paul Clerc et Caroline Baudelot. Par voie de contrat avec ce bureau d'études, Demouchy a été détaché chez nous, à temps partiel, pendant un an. Il s'agissait de m'épauler pour le 1/100 000^e au moment où le travail devenait intensif dans l'équipe et où je ne pouvais plus trop faire les choses par moi-même.

À cette période, Paysa était chargé par le ministère de l'Urbanisme d'une étude méthodologique qui s'appelait Essai théorique et méthodologique — pour une approche du paysage. Cette étude se voulait aider tous les aménageurs de France et de Navarre à faire du paysage ou à passer des commandes de paysage. Pour cela, ils se sont appuyés en grande partie sur des travaux aux Pays-Bas. Par ailleurs, Paul Clerc, qui était assistant de Bernard Lassus aux Beau Arts à exploité ici son enseignement. C'est devenu une usine à gaz. De nombreux thèmes sont décortiqués, mais dire à une DDE, même la plus trapue de France, de faire une telle étude, même au sein des paysagistes d'ailleurs, ce n'était pas possible.

Cette étude a été pilotée par Perelman pour le compte du ministère. J'y ai trempé au niveau de la relecture et dans le même temps, Demouchy était chez moi, si je puis dire.

Il a été décidé de diffuser cette étude dans les services des ministères de l'Environnement, de la Culture, etc., et on y a adjoint l'idée, après le théorique, de l'appliquer avec l'OREALM.

Donc là, vous allez retrouver de façon plus condensée ce que j'ai fait. J'ai écrit un texte à la fin, qui est un peu une profession de foi sur ce qu'il fallait faire.

Frédéric Pousin. – Comment s'intitulait cette étude ?

Pierre Dauvergne. – Le paysage rural et régional : contribution à la méthodologie des études d'aménagement.

Et là, cela s'intitule : Une situation concrète : le paysage de la Loire moyenne. C'est ce que je suis en train d'écrire autrement aujourd'hui.

Cela a été édité par la Documentation française. À l'époque, cela valait une quarantaine de francs, ce qui est tout de même quelque chose. Cela a été envoyé gratuitement dans tous les services. Cela a apparemment

été un échec total, c'est-à-dire que les gens n'avaient pas le temps de lire ce truc-là ; c'était un pavé énorme. La Documentation française mettait cela en vente et il y a eu très peu d'achats. Il y a à peine 10 ans, un stock de cela à la Documentation française a été mis au pilon : bonne affaire !

Comme quoi cela n'est pas encore gagné, mais c'est principalement une question de forme.

Denis Delbaere. – D'autres tentatives analogues ont également échoué par la suite. Il est très difficile de faire des propositions méthodologiques suffisamment générales pour pouvoir intéresser beaucoup de monde dans les services et en même temps, suffisamment précises pour qu'elles aient encore quelque chose à dire. C'est une équation pratiquement impossible — c'est un point de vue tout à fait personnel.

Luginbühl s'y est aussi cassé les dents. Il a essayé avec un autre style, qui n'a pas marché non plus.

Frédéric Pousin. – Oui, avec les chartes de paysage.

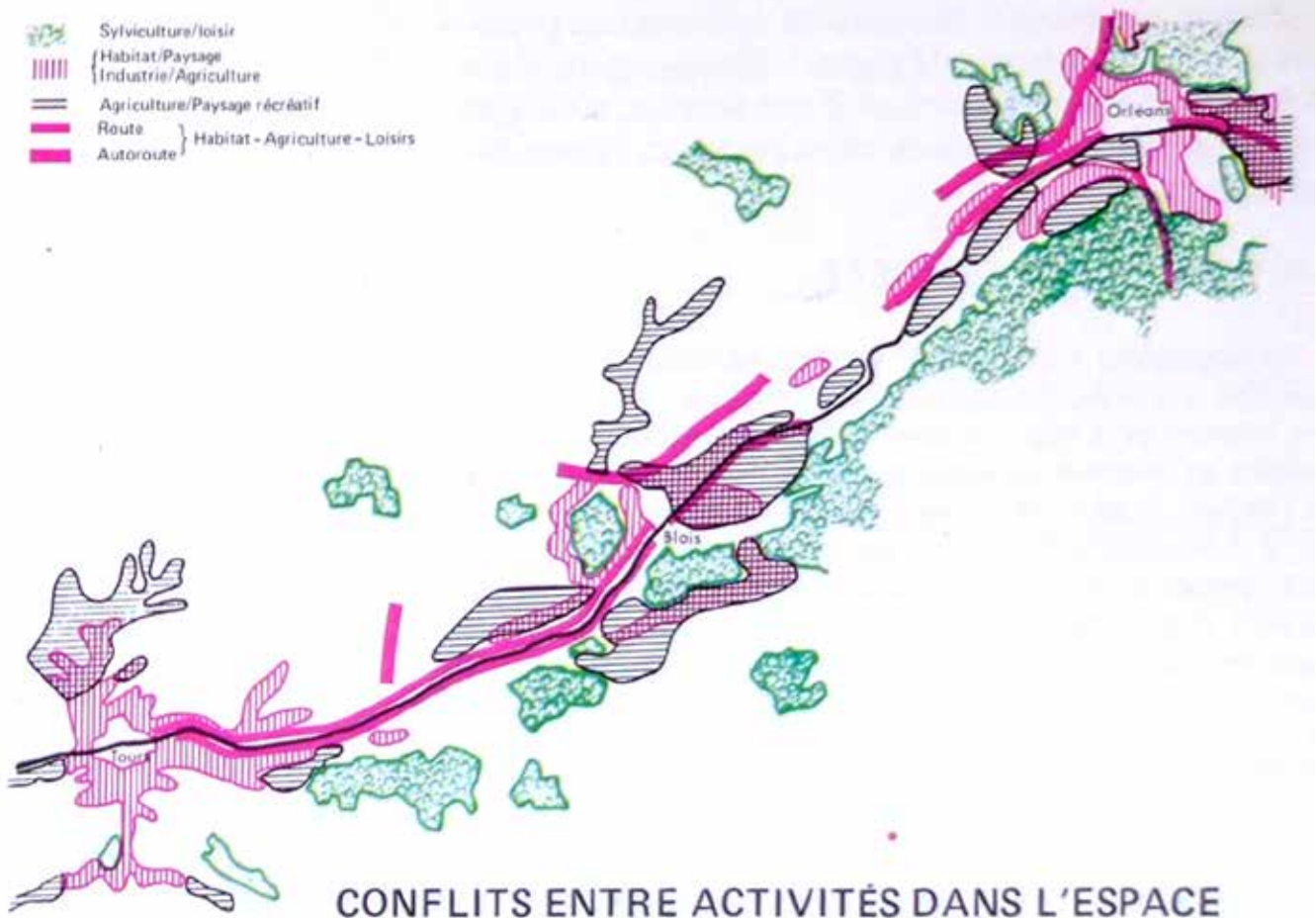
Pierre Dauvergne. – Les chartes et les atlas.

Frédéric Pousin. – Oui, je voulais parler des atlas.

Pierre Dauvergne. – À l'OREALM, on peut dire que nous avons fait deux atlas : un au 1/100 000^e et un au 1/50 000^e. Après, nous en faisons au 1/25 000^e au niveau opérationnel. Mais à chaque fois, ce ne sont pas les mêmes choses qui sont inventoriées. C'est ce que je critique dans les atlas passe-partout à une échelle donnée et sur un territoire donné.

Je dis toujours qu'on fait un inventaire en fonction de quelque chose qui doit être conduit en termes de projet, tout simplement.

Comme je vous le disais, la plupart de ces documents sont aux archives départementales. Je vous ai envoyé ma doc avec mes propres repérages, qui ne sont certainement pas complets, des choses que j'ai vues par Internet par hasard. Il m'arrive de découvrir des choses. Je trouve toujours extraordinaire qu'on ne vienne pas nous voir, nous qui avons fait certaines choses, mais bon...



Ça(?), voilà un document de travail précieux pour moi ; 11 décembre 1972 : c'est le scénario Val de Loire potager-verger. C'est-à-dire que dans le cadre du schéma d'aménagement, on a adopté la méthodologie des scénarios de la DATAR. Ils avaient fait des scénarios tendanciels et volontaristes pour le schéma général de la France. Cela est un scénario volontariste, c'est-à-dire qu'on tord une réalité particulière d'un territoire pour le pousser plus loin.

Là, j'avais dit que pour défendre les coupures vertes, si on veut qu'elles existent, il faut dynamiser l'agriculture et l'horticulture. L'idée, dans le cadre du schéma, était de viser le potager-verger Val de Loire. C'était l'objectif à faire de façon à dynamiser ces fameuses coupures vertes et leur donner toutes chances de résister à l'urbanisation.

Il y avait d'autres schémas tendanciels, qui sont cités dans une des brochures.

? ... ? Je peux vous laisser ça(?). C'est ça à la fin.

Denis Delbaere. – Super, merci !

Alexandre Callens. – Concernant ces thématiques agricoles, un travail avec le monde de l'agriculture ou la DDA était-il mené conjointement, ou s'agissait-il d'un scénario d'une possibilité faite en chambre ?

Pierre Dauvergne. – Je n'ai pas du tout travaillé avec les agriculteurs, sauf à Vineuil, et à Courtenay cas particuliers. Falaise était en contact avec les DDA et les chambres d'agriculture, avec la profession.

Il a fait beaucoup sur l'agriculture et l'horticulture.

Denis Delbaere. – Comment abordais-tu la question de l'invisibilité de la Loire ? En effet, quand on emprunte les itinéraires le long de la Loire, de manière assez globale, on ne l'aperçoit pas. Quand on connaît le coin, on sait qu'elle est là parce qu'on voit la levée, les cimes des arbres qui dépassent de l'autre côté, on sent qu'il y a une ouverture de l'espace.

Il n'empêche qu'il y avait quand même, je trouve, peut-être quelque chose d'un peu difficile au départ dans l'idée de la Métropole Jardin, qui est de dire qu'on va organiser cette métropole autour d'un paysage qui est celui de la vallée de la Loire, qui est précisément un paysage dont l'élément principal est invisible.

Est-ce un constat que tu partages et comment l'avez-vous abordé ?

Pierre Dauvergne. – C'est vrai et ce n'est pas vrai, car on sait que la Loire est justement là où elle est par les coteaux, les peupleraies qui poussent les pieds dans l'eau et les levées. À mon époque, on pouvait rouler sur les levées ; aujourd'hui, c'est exceptionnel, très discontinu, ce sont des itinéraires de vélo, etc.

Par exemple, cette Loire, je l'ai connue par les levées. Quand j'étais à Orléans, j'allais à la gare d'Orléans chercher Claude Fabrizio, qui habitait Paris, qui arrivait à 9 h, et nous allions au-delà de Tours pour aller voir le secteur de la Vienne. Il fallait une bonne heure. J'ai fait du rallye automobile sur les levées ! J'ai doublé des poids lourds sur les levées sinueuses : j'étais complètement fou ! Mais il fallait le faire pour arriver à temps au bout et avoir le temps de revenir pour qu'il ait son train le soir : c'était du délire ! En plus, nous nous arrêtions et nous faisons des photos, etc.

Là, c'était un régal, la Loire... le matin, le soir... Cet été, j'ai refait entre Tours et Candes-Saint-Martin : il est vrai que beaucoup d'arbres se sont développés. Ça va parce qu'il n'y a plus de crues. S'il y avait des crues comme il y en a eu encore il n'y a pas très longtemps, ces bancs de sable et ces rives embroussaillées et boisées actuelles, c'est une catastrophe pour la crue ; tout cela part et se bloquent dans les piles des ponts. La Loire n'est plus entretenue.

Une rencontre à Tours a été organisée par Drouin il y a une quinzaine d'années, peut-être un peu plus. Luginbühl était venu ; il y avait Clément, une femme, qui est à Angers...

Frédéric Pousin. – Monique Toublanc.

Pierre Dauvergne. – Nous parlions justement de la Loire. Une question a été posée à Clément au droit de Rochecorbon, d'ailleurs, pour faire un « parc inondable ». Lui, a dit qu'il fallait jardiner la Loire. Il avait un

plan, un projet où il fallait dégager certaines parties des bancs de sable, etc. Il fallait jardiner la Loire et en l'occurrence, cela contribuait à améliorer l'hydraulique du fleuve. Mais faire cela à l'échelle de toute la Loire est un boulot considérable. En plus, il faut le refaire au moins tous les cinq ans : ça pousse tellement !

Frédéric Pousin. – Aujourd'hui, c'est presque l'inverse parce qu'il y a des règlements qui interdisent aux riverains de couper ce qui pousse, d'intervenir au nom de la Loire, fleuve sauvage, pour des raisons d'ordre écologique, je pense.

Pierre Dauvergne. – Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'interventions par ailleurs. En effet, cela devait être la charge du service hydraulique de la Loire.

Denis Delbaere. – Cela génère en même temps l'arrivée d'une nouvelle catégorie de jardiniers qui sont les castors, qui redescendent la Loire depuis quelques années, avec des effets spectaculaires en certains endroits.

Pierre Dauvergne. – Je voulais justement faire partie d'une barcasse à Montsoreau, partir le soir voir les rives et les castors ; seulement, il n'y avait pas beaucoup d'eau en septembre dernier : les barcasses ne pouvaient pas passer.

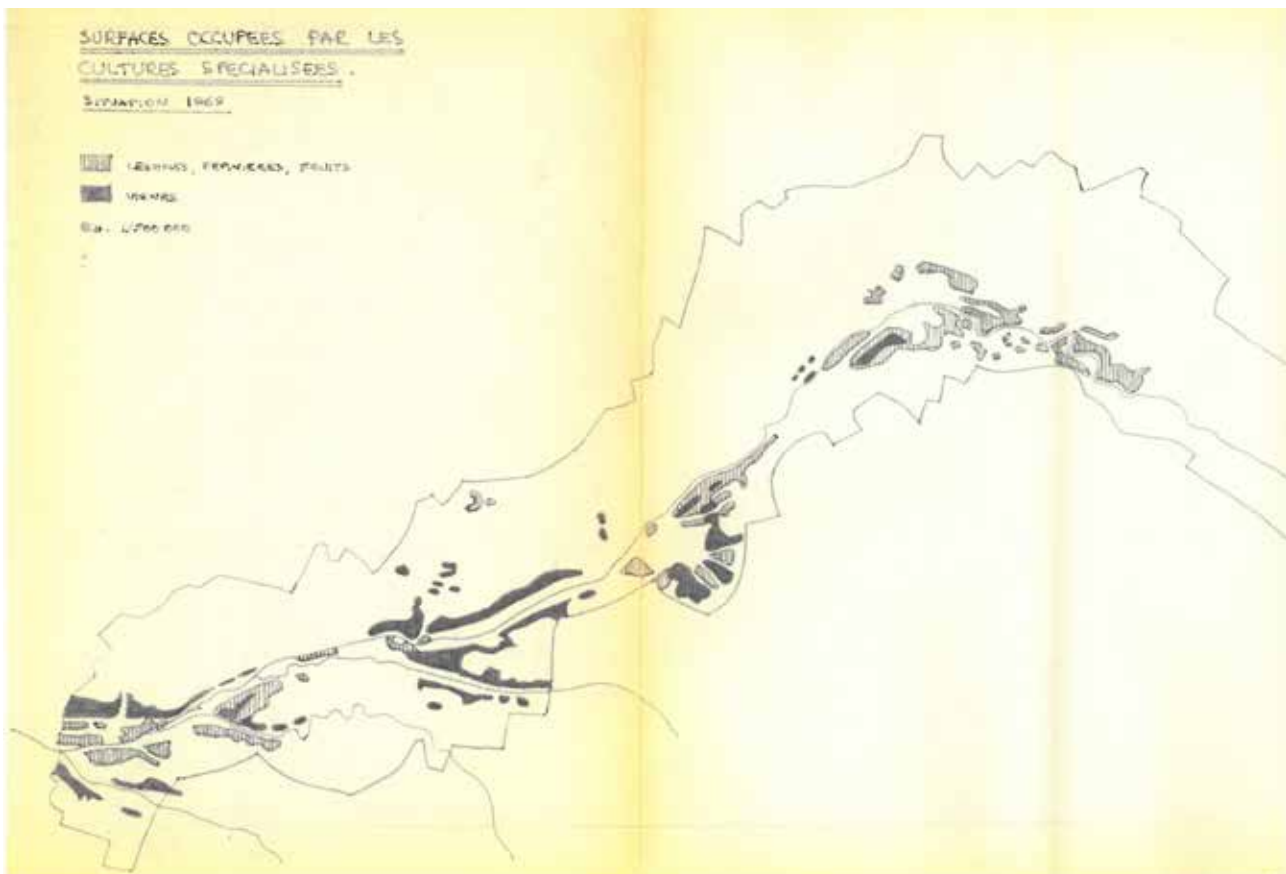
Pour finir, ce qui est important, c'est de dégager les levées car cela menace leur stabilité. Il y a des végétaux qui arrachent. Enfin, ça, c'est la Loire UNESCO. Yves Dauge est d'ailleurs responsable de ça. C'est Dauge qui a fait le dossier UNESCO, le brave homme.

Denis Delbaere. – Quand j'ai interrogé Jean-Pierre Saurin sur cette question de la visibilité de la Loire, il nous a parlé d'études qui avaient été menées sur la perception, non plus de la Loire depuis l'extérieur, mais la perception du paysage de la Métropole Jardin depuis la Loire, avec notamment cette incroyable expédition en radeau.

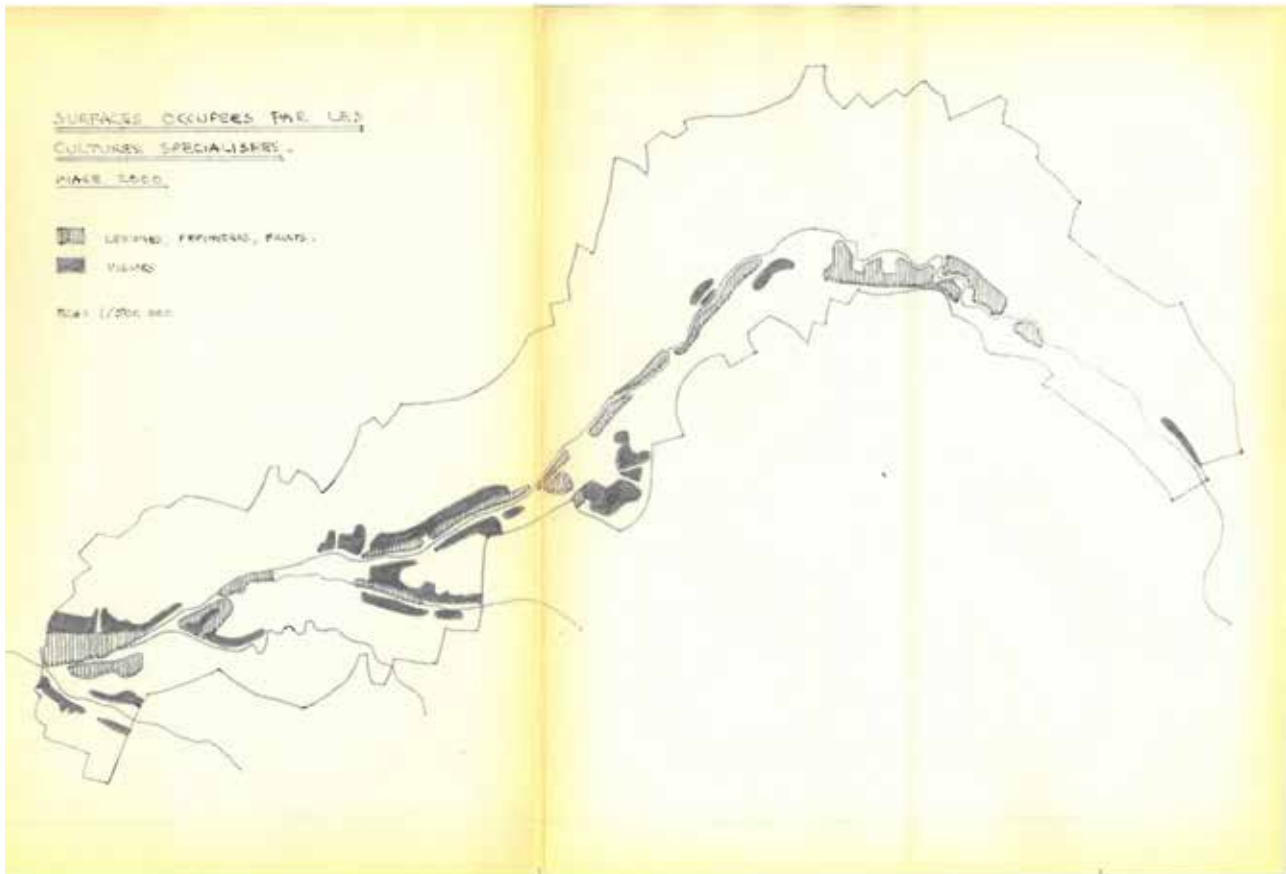
Pierre Dauvergne. – Ah ! Oui, le radeau !

(Rires.)

Denis Delbaere. – C'était vraiment étonnant. Ils ont rapporté des photos : c'est drôle, c'est toute une époque.



Surfaces occupées par les cultures spécialisées - Situation 1969



Surfaces occupées par les cultures spécialisées - image 2000

Ils racontaient le passage sous les ponts, les remous.

Pierre Dauvergne. – Cela, c'était pareil : c'était hors OREALM. Oui, c'est la perception depuis la Loire, sur la Loire.

Frédéric Pousin. – Plus largement, avec un peu de recul, tout le travail méthodologique qui a été mis en œuvre à l'occasion de cet OREALM, notamment autour des unités de paysage, des ambiances, de la place de la perception, considérez-vous que cela a eu des effets, a été repris ensuite ?

Pierre Dauvergne. – Lorsque j'étais à Orléans, j'étais en même temps enseignant à Versailles. Donc ce que j'ai récolté en Loire moyenne a fait partie de bon nombre de cours et présentations que j'ai faits. Cela a constitué un lieu de complément de formation pour Demouchy, Delaigue, Saurin et Jarry, voir de spécialisation au « grand paysage » naissant. C'étaient d'anciens élèves qui étaient stagiaires à ce moment-là.

Nous n'avons pas parlé du cas de l'opération appliquée à Loury, commune rurale située dans une grande clairière de la forêt d'Orléans. Je ne sais plus comment j'ai décroché cette intervention. Le maire était directeur de recherche au CNRS. Il s'est mis en tête de faire le POS de sa commune, alors que pas grand-chose ne s'y passait.

Je m'en suis servi comme terrain pédagogique. Avec les deux promotions Versailles réunies, c'est-à-dire les 1^{re} et 2^e années, nous avons fait un plan-paysage sur cette clairière qui devait déboucher sur les orientations pour le POS. Ils sont allés sur place plusieurs fois et cela s'est terminé par l'exposition de leurs travaux, dont des travaux individuels, réunis et pensés comme un tout, dans la salle de la mairie.

Cela a été jugé tellement intéressant par le maire qu'il a décidé que cette exposition devait durer deux ou trois semaines, ouverte à la population.

Le travail a été présenté à un jury qui était constitué du conseil municipal, du maire, du curé du village, de l'architecte du Service régional de l'équipement et de Lucas. Cela a fait un tabac. Les étudiants s'en rappellent très bien parce que c'était un peu une fête. C'était un projet et un rendu sous forme de fête.

C'était donc une sortie pédagogique.

Dans le temps, j'ai fait énormément de conférences à droite et à gauche, des sessions de formation continue dont à l'ENGREF. Je me servais de cette application ; j'avais des photos qui pouvaient illustrer des thèmes de paysage, même si ce n'était pas lié à la Loire moyenne : je parlais sur un plan général. J'ai également écrit des articles qui rappellent cela.

Luginbühl a repéré ces travaux lorsqu'il était stagiaire au CNERP. Il en a parlé plusieurs fois dans ses publications ; il y fait référence. J'ai découvert il y a peu une thèse d'un étudiant de La Villette, un pavé — vous l'avez dans ma bibliographie. Je m'aperçois que le thème continue et les paysages sont toujours plus ou moins cités dedans.

Cela a une valeur pédagogique sur le terrain de la Loire moyenne mais au-delà, dans le cadre d'enseignements.

C'est très connu. Partout où je vais, on me dit : « Ah ! C'est vous, la Loire moyenne ! » Ben oui, je leur dis que je n'étais tout de même pas tout seul. Le paysage, ce n'était pas que ça.

Alexandre Callens. – À cette période, en termes d'échanges méthodologiques, un club des OREAM avait été constitué, qui était une sorte de lieu, d'après ce que j'en ai compris, d'échanges entre les paysagistes qui travaillaient sur ces documents de planification.

Comment cela se passait-il ? Quels échanges d'expérience étaient véhiculés à travers ces moments-là ? Qui y participait ? J'ai vu deux documents où il y a notamment Michel et Ingrid Bourne

Pierre Dauvergne. – Oui, qui étaient à Lyon.

Alexandre Callens. – Mais finalement, ils ont très peu travaillé sur l'OREAM ; ils ont plus travaillé sur la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau.

Vous citez aussi Jean Écochard, qui était architecte très intéressé par le paysage mais qui n'était pas directement paysagiste.

Pierre Dauvergne. – Il y avait aussi Joëlle Brandilly, géographe, qui est devenue bien après la femme de Lucas Svajbéricic, naturalisé Berry, qui était positionnée au Service régional de l'équipement.

Ce club dit des OREAM, c'était dans le cadre du STCAU en 1967-1969 ; ces réunions ont eu lieu en 1968. Ce groupe s'est mis en place pour faire le point sur ce que les uns et les autres faisaient en matière d'aires naturelles dans les SDAU et les schémas régionaux, donc des OREAM. Il s'agissait d'échanges professionnels. Il n'y avait pas de doctrine ou d'exemples. Il y a des géographes, des architectes et quelques paysagistes. Cela n'a pas donné lieu à de nombreuses réunions (peut-être trois ou quatre), et c'était simplement un échange.

J'y assistais parce que j'étais membre du STCAU mais pas d'une OREAM. Sgard était présent ; à l'époque, il était déjà un peu le maître. Son travail dérivait très directement des travaux des Hollandais sur la planification des polders. En effet, ils avaient eu les grandes inondations avant ; il y avait donc des polders artificiels et ils structuraient l'espace pour la production agricole. Ce qui est important pour ce que nous appelons le « tiers naturel », des zones étaient volontairement laissées sans intervention de l'homme : réserves naturelles, plans d'eau. Par ailleurs, il y avait le développement de l'habitat, des fermes, etc.

Tout cela constituait des plans raisonnés par polder, avec un plan de paysage.

Sgard a vu cela de près, a participé à ce travail dans des services. Il a importé cela chez nous. Il a été le premier à parler des plans de paysage. Il a sorti son premier article dans la revue Aménagement et nature, qui était une association 1901 soutenue par le club de la DATAR, Serge Antoine notamment. Dans le numéro 1 de cette revue, il y a un article de Sgard : les plans de paysage. C'est un peu sommaire, mais cet article était tout de même un événement.

Ce groupe de paysage s'est à un moment donné élargi à avec un responsable de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).. Il était le directeur de l'environnement de l'APCA, Chez les agriculteurs, en 1968-1969 ! C'était un sacré signe.

C'est notamment avec lui que nous avons gambergé sur la manière dont nous pouvions définir les zones vertes à l'intérieur des SDAU et comment on pouvait les tenir. C'était vraiment embryonnaire mais c'est parti à ce moment-là. Le but était de donner des orientations, des aides méthodologiques à toutes les DDE qui avaient à faire les SDAU dans les années à venir.

Le STCAU a disparu en 1969 parce qu'il a mal franchi 1968, si je puis dire. En effet, pendant trois mois, l'essentiel de la centaine d'experts, toutes disciplines confondues, était en assemblée générale, en grève. Nous avions un central téléphonique qui était en correspondance avec toutes les DDE de France pour organiser la réflexion pour un urbanisme de demain mieux pensé. C'était en fait contre ce que Chalandon avait sorti à l'époque.

Nous avons payé cela, c'est-à-dire que le cabinet a évidemment très mal perçu cette action. Le STCAU s'est effiloché au fil des mois par des départs suscités ou spontanés. Moi-même, je suis parti à Orléans aidé par le ministère, qui m'a incité à y aller : ils cherchaient un paysagiste et nous n'étions pas nombreux à l'époque.

Frédéric Pousin. – Le STCAU dépendait du ministère de l'Équipement. Pourquoi y a-t-il eu cette réflexion intense autour du paysage au sein d'un service du ministère de l'Équipement ? Si j'ai bonne mémoire, le STCAU était lié aux suites de la mise en place de la loi foncière de 1967.

Pierre Dauvergne. – De Pisani, absolument.

Frédéric Pousin. – Pourquoi le paysage est-il aussi fortement présent là ?

Pierre Dauvergne. – Ce n'était tout de même pas fortement présent. Au sein du STCAU, il y avait une dizaine de groupes de travail thématiques, dont un était intitulé « Relations ville-campagne ».

Derrière cela, l'idée était que dans les SDAU, entre la ville et les espaces ruraux, agricoles et forestiers, il fallait que des passages et des relations s'instaurent.

Perelman, ingénieur agronome de formation s'est fixé ce programme d'études et nous l'a fait partager. Il s'agissait de sortir des outils méthodologiques et d'information pour toutes les DDE de France quant à la réalité de ce qu'est la page blanche des SDAU. En effet, à l'époque, les SDAU se faisaient sur un fond de plan IGN très pauvre qui n'était pas renseigné. Les zones agricoles étaient très vaguement esquissées ; ce n'était pas un fond de plan IGN.

On a voulu leur dire et leur expliquer que ces parties blanches n'étaient pas forcément urbanisables, que ces zones avaient une vie propre et économique.

Perelman, par exemple, a fait deux documents. L'un portait sur les exploitations agricoles pour dire aux DDE: voilà ce qu'est une exploitation agricole ; vous avez des propriétaires fonciers qui sont agriculteurs sur leurs terres et vous avez aussi des agriculteurs qui ne sont que des locataires de terres ; vous ne pouvez pas vous comporter de la même façon. Quand vous empiétez sur une exploitation agricole, vous les amputez et du coup, elle n'est plus viable. Vous voulez conserver un paysage rural mais là, vous le tuez.

C'était cela. Il y a eu toute une série de documents sur l'hydraulique, sur la bioclimatologie, la forêt, la végétation ; il y avait une douzaine de titres ou thèmes, mais cela n'a pas été plus loin.

Il devait y en avoir une sur le paysage, mais je n'ai pas eu le temps de la faire. J'avais commencé à faire un plan mais je suis parti à ce moment-là.

Alexandre Callens. – Ce club des OREAM a été finalement relativement peu important. Il a pu s'agir d'un endroit où quelques réflexions ont circulé mais cela ne s'est pas installé dans le temps.

Pierre Dauvergne. – C'est cela. C'était une volonté d'échanger entre nous, de nous interroger mutuellement et d'aller plus loin.

Alexandre Callens. – Concernant les OREAM, vous avez parlé des scénarios tendanciels. On trouve des cahiers de l'OREAM dans plusieurs OREAM. Je ne sais pas si tous les OREAM s'inscrivaient dans cette logique de cahiers mais en tout cas, il y en avait à Lyon ; nous ne l'avons pas forcément vu à Marseille. C'était peut-être laissé au choix des OREAM d'en avoir ou non mais en tout cas, c'étaient des choses qui pouvaient se pratiquer dans certains.

Pierre Dauvergne. – Nous n'avons eu aucune directive à ce sujet et l'OREALM été mis en place après d'autres OREAM. Je pense qu'il y a parfois un décalage de deux ou trois ans.

C'est nous qui avons pensé qu'il fallait faire cela étant donné la singularité de l'aire d'études.

Alexandre Callens. – J’imaginai que dans les OREAM, on faisait un livre blanc et un schéma et entre-deux, on faisait des cahiers pour parler de l’avancement. Or, vous nous dites qu’il n’y avait pas de directive en ce sens, au moins pour la Loire moyenne, et que c’était un choix de l’équipe.

Pierre Dauvergne. – « Les missions et travaux de l’OREAM ». Je vous lis ce qui était indiqué par la DATAR : « Dans un premier temps, mission d’information et de recueil des données. Le groupe permanent d’études recueille toutes les informations et études disponibles dans les divers administrations et organismes de la région Centre et les traduit en documents de synthèse dont pourront bénéficier les collectivités intéressées ».

Nous avons donc là un blanc-seing pour demander à tout le monde de nous sortir leurs données : en effet, cela ne vient pas tout seul !

Deuxièmement, « Une mission de réflexion et d’études. Il s’agit de dégager les possibilités offertes par la vallée de la Loire pour orienter les choix qui vont déterminer son avenir. Des études complémentaires sont engagées par rapport à celle qui existait. À cet effet... » etc.

Cela doit aboutir à la publication de deux documents, et on ne parlait pas des cahiers : le livre blanc et un schéma d’aménagement.

Je pense que chaque OREAM a dû se fixer des objectifs étant donné son terrain et le climat politique ambiant.

Du temps du STCAU, dans la foulée de ce groupe de travail inter-OREAM, nous étions allés à l’Établissement public d’aménagement des rives de l’Étang de Berre (EPAREB). Ce n’était pas vraiment l’OREAM, mais je pense que cela en faisait partie. Il n’y avait pas encore Demouchy ; il y avait Sgard et Écochard. Je me rappelle que nous nous étions baladés sur un site de l’aire d’études. Il y avait des falaises rougeâtres avec de l’alumine ; un paysage extraordinaire et extrêmement sensible. On nous expliquait qu’une étude avait été faite par le coloriste, Lenclos. Il avait réalisé le panel de toutes les couleurs de la falaise et avait décliné cela pour les colorations de futurs bâtiments. En clair, si on avait mis des bâtiments devant, on ne les voyait pas : c’était l’objectif. Un beau paysage, il ne fallait pas le cacher par des bâtiments. C’est un peu ce que Lassus a fait ailleurs, mais plus subtilement.

Sgard et Écochard étaient très perplexes. Sur place, le groupe a ainsi gambergé, a sorti des tas d’idées, mais Sgard avait déjà fait une étude générale du site.

Alexandre Callens. – Concernant la Loire moyenne, une chose m’a frappé : une collaboration était menée avec les écologues et le travail des paysagistes semblait être réalisé avec une attention réelle par rapport au point de vue que peuvent avoir des scientifiques qui s’intéressent à cette problématique naturaliste de manière plus précise.

Je voulais avoir votre point de vue sur cette collaboration. En effet, je l’ai observé au sein de la Loire moyenne ; on a le sentiment que c’étaient des études qui étaient réalisées à côté sur des espaces spécifiques, notamment des espaces boisés. Toutefois, certaines cartes d’ensemble avaient été réalisées.

Le bureau Paysa, dans le cadre de son étude théorique, avait essayé de développer une réflexion sur ce croisement-là.

Pierre Dauvergne. – Cela relevait de nos sensibilités propres. Sgard, dans le cadre de son enseignement, nous a inoculé un peu d’écologie que lui-même avait découverte, à la fois aux Pays-Bas et par ses lectures.

Me concernant, même chose, j’ai lu des ouvrages scientifiques. Ce n’était pas de la vulgarisation, mais des livres universitaires (Ozenda, Lemée, les cartes de la végétation qui existaient à l’époque chez Rey, à Toulouse, entre autres. Également Long au CEPE, j’avais été émerveillé par les cartes de la mise en valeur des terres dans une partie de la Tunisie. C’est ainsi que j’ai découvert Gilbert Long.

Comme la dominante du paysage de la Loire moyenne est essentiellement végétale, je me suis dit qu’il fallait tout de même y voir clair dans cette végétation. C’est pourquoi je me suis lancé dans l’idée de faire faire cette étude. Cela a constitué également une grande première et a donné lieu à ce petit fascicule du bulletin de la Société languedocienne de géographie : Quatre thèmes complémentaires pour la cartographie de la végétation et du milieu (tome VI, fascicule 3, 1972).

C'est fait à propos de la Loire moyenne mais là, ils le généralisent. Ce sont les séquences de végétation, la diversité du paysage, la vitesse de cicatrisation de la végétation et la sensibilité de la végétation.

Godron et Poissonet ont capitalisé les travaux de l'équipe du CEPE, mais aussi du travail laborieux qu'a fait Caballé sur le territoire dans le cadre de sa thèse.

Je suis allé voir l'équipe à Montpellier. Je connaissais d'eux les cartes de l'occupation des terres. Il s'agissait d'unités spatiales homogènes du point de vue de la composition floristique, qu'il s'agisse des graminées, c'est-à-dire de la prairie, des strates arbustives et ou des forêts.

Ils livraient cela sur un calque dépourvu de couleurs. À l'intérieur, des lettres et des chiffres renvoient à une légende avec 30 ou 40 éléments. Il fallait avoir mémorisé la légende pour les interpréter selon les thèmes que l'on souhaitait.

Denis Delbaere. – Seul celui qui faisait la carte pouvait l'utiliser !

Pierre Dauvergne. – C'était un travail d'interprétation énorme, mais possible sur des secteurs à questionner.

Cela est Orléans, et cela est Tours. On voit que c'est très différent pour les mêmes thèmes.

Cela était déjà important : savoir où on mettait les pieds, dans quel type de situation paysagère végétale.

Alexandre Callens. – Aviez-vous ajouté les couleurs pour simplifier et avoir une lecture un peu plus synthétique ?

Pierre Dauvergne. – Oui.

Alexandre Callens. – C'est le thème des formations végétales ; c'est le thème des degrés d'artificialisation. Quand on lit ces cartes-là, fait par des écologues, on voit bien qu'il y a un petit problème de développement urbain dans les deux cas alors que l'on a grosso modo la même population. Cela ne dit pas les mêmes choses.

Pierre Dauvergne. -Premièrement, on caractérise le paysage végétal.

Deuxièmement, comment la végétation peut-elle résister à des pressions humaines à venir, liées au développement et à l'aménagement du territoire ? Des parties peuvent-elles encaisser plus facilement une pression urbaine sans être trop dégradées, et pas d'autres ? Ou au contraire, d'autres peuvent-elles s'en remettre à une échelle de temps importante ?

C'est pourquoi ils ont développé: les vitesses de cicatrisation de la végétation. Ils l'ont fait en Sologne parce qu'ils avaient déjà des indications d'années antérieures.

C'est très important : leur idée de cicatrisation est à l'inverse de ce que je voulais. De mon côté, c'était la cicatrisation par rapport à une action future ; du leur, c'était une cicatrisation par rapport à ce qui s'était passé il y a 50 ans par exemple, comment le milieu se reconstituait.

C'est toujours la démarche d'aller vers le climax. Moi, je ne voulais pas aller vers le climax.

Ensuite, c'était moins bien : ils ont développé le thème de la sensibilisation de la végétation et de la diversité. La diversité était surtout liée à l'importance de l'existence du relief.